

Annexe 2.

Détails de la méthodologie

La question principale de cette étude est : **Quels leviers et outils - économiques, politiques et législatifs - pourraient adopter le Canada et ses provinces pour encourager et faciliter la réparation des AEE?**

Cette recherche est également guidée par différentes sous-questions :

- Quels sont les enjeux entourant la réparation au Canada et ailleurs?
- Quels sont les freins et les obstacles présents au Canada liés à la réparation?
- Quelles sont les mesures mises en place à l'international pour favoriser la réparation et quelles sont les adaptations possibles de celles-ci au Canada?
- Comment les consommateurs et consommatrices au Canada perçoivent-ils et elles ces mesures en vigueur dans d'autres pays?
- Comment interpeller les gouvernements sur la question de la réparation au Canada?

Afin de répondre à ces questions, plusieurs méthodes de recherche ont été utilisées et certains choix méthodologiques ont été effectués. Ces divers éléments ainsi que leurs limites sont décrits dans les prochaines sections.

1. REVUE DE LA LITTÉRATURE

Une sélection d'études, de rapports et de travaux réalisés dans différentes disciplines

(design, environnement, droit, génie, économie et sciences de la consommation, etc.) ont été passés en revue. La littérature scientifique de même que la littérature grise ont ainsi été analysées et les écrits ont été trouvés par le biais de la plateforme *Google Scholar* et des portails de revues scientifiques. Parmi ces dernières ressources, 99 articles de la littérature récente (2011-2021) ont été consultés afin de cerner les différents freins et leviers à la réparation au Canada et ailleurs dans le monde.

2. ANALYSE DES MESURES STRUCTURANTES FAVORISANT LA RÉPARATION À TRAVERS LE MONDE

Afin d'identifier des mesures favorisant l'accès à la réparation mises en place ailleurs dans le monde, une analyse documentaire a été réalisée à partir d'articles de la presse, de documents gouvernementaux, de documents législatifs, de rapports d'organisations environnementales, d'organismes de protection des consommateurs et consommatrices, d'entreprises, de groupes ou d'organismes citoyens, etc. Les sites internet de ces acteurs ont également été consultés. Divers écrits académiques, résultats de sondages et/ou d'entrevues ont aussi été passés en

revue afin d'analyser les retombées de ces initiatives. Ces divers écrits et documents ont été trouvés grâce à une recherche internet, grâce aux outils de recherche *Google* et *Google Scholar*, et par une recherche sur différents portails de revues ou écrits académiques.

Cette recherche documentaire ne s'est effectuée qu'en français et en anglais. Toutefois, comme la recherche l'a démontré, des mesures intéressantes existent en Autriche, en Suède et en Allemagne. Ainsi, si des études ou analyses de ces diverses mesures existent dans les langues officielles de ces pays, elles n'ont pas été consultées en raison de la barrière de la langue et leurs résultats n'ont pas pu être pris en compte.

3. ENTREVUES ET SONDAGE AUPRÈS DES RÉPARATEURS ET RÉPARATRICES

Dans un premier temps, des entrevues semi-dirigées d'une durée de 45 minutes à une heure et demie avec 30 réparateurs et réparatrices d'AEE au Québec ont été réalisées d'octobre à novembre 2021. Cette province a été sélectionnée, car elle est plus active en matière de droit à la réparation au pays. Afin de refléter le plus possible la diversité des profils de réparation et la répartition démographique de la province, des critères quant au type d'appareils réparés, au type de certification et des quotas régionaux (urbain vs rural) ont été appliqués. Les détails de l'échantillon sont présentés dans le tableau 1. Les entrevues ont été retranscrites de manière intégrale, les témoignages ont été anonymisés et les résultats ont été analysés de manière qualitative. Les sujets récurrents mentionnés lors des entretiens ont été relevés et des catégories très précises ont été identifiées. Ces catégories ont ensuite été regroupées sous des thèmes plus généraux. Au terme de ces 30 entretiens,

une saturation des données a été observée. Toutefois, ce portrait qualitatif ne reflète que la réalité des réparateurs et réparatrices de cette province.

Afin de combler cette dernière lacune et d'obtenir un portrait du reste du pays, un sondage a aussi été mené auprès de réparateurs et réparatrices de la Colombie-Britannique. Cette deuxième province a aussi été sélectionnée en raison de son activité plus importante sur le droit à la réparation. Le questionnaire de sondage a été construit à l'aide du guide d'entrevue au Québec afin d'aborder les mêmes thèmes. Un objectif de 30 réparateurs et réparatrices a été fixé, mais malgré des démarches auprès de 135 entreprises de réparation à travers la Colombie-Britannique, un total de 19 réparateurs et réparatrices ont répondu au sondage. Des critères de représentativité semblables à ceux du Québec en lien avec la certification, le type d'appareils réparés et la géographie ont aussi été appliqués, mais malgré un effort pour recruter davantage de réparateurs et réparatrices de régions rurales, seulement une personne correspondant à ce critère a répondu au sondage. Néanmoins, certaines de ces entreprises situées en milieu urbain œuvrent également dans les régions avoisinantes moins densément peuplées. Les détails de l'échantillon se retrouvent également dans le tableau 1.

Les résultats des entrevues au Québec et du sondage en Colombie-Britannique ont ensuite été mis en commun afin d'en faire ressortir les similitudes et les divergences quant aux freins et leviers à la réparation identifiés par les réparateurs et réparatrices.

Tableau 1. Détails des échantillons de réparateurs et réparatrices au Québec et en Colombie-Britannique

Caractéristiques	Entrevues au Québec Taille de l'échantillon : 30	Sondage en Colombie-Britannique Taille de l'échantillon : 19
Région	Rurale : 7 Urbaine : 23	Rurale : 1 Urbaine : 18
Certification par des fabricants	Certifié(e)s : 11 Non certifié(e)s : 7	Certifié(e)s : 9 Non certifié(e)s : 10
Types d'appareils réparés	Appareils électroménagers : 13 Appareils électroniques : 17 ¹⁵	Appareils électroménagers : 13 Appareils électroniques : 17 Appareils électroménagers : 7 Appareils électroniques : 10 Les deux : 2
Genre	Hommes : 28 Femmes : 2	Hommes : 17 Autre genre : 1 ¹⁶
Âge	Entre 20 et 29 ans : 3 Entre 30 et 39 ans : 5 Entre 40 et 49 ans : 6 Entre 50 et 59 ans : 7 60 ans et plus : 9	Entre 20 et 29 ans : 1 Entre 30 et 39 ans : 3 Entre 40 et 49 ans : 5 Entre 50 et 59 ans : 1 60 ans et plus : 7 ¹⁷
Pays de naissance et statut de citoyenneté	Canada : 24 Cameroun : 1 France : 3 Italie : 1 Russie : 1 Citoyen(ne)s : 26 Non citoyen(ne)s : 4	Canada : 14 Hong Kong : 1 Pérou : 1 Russie : 1 ¹⁸ Citoyen(ne)s : 19 Non citoyen(ne)s : 0
Nombre d'années d'expérience en réparation	Moins d'un an : 1 Entre 1 et 5 ans : 3 Entre 6 et 10 ans : 3 Entre 11 et 15 ans : 2 Entre 16 et 20 ans : 4 Plus de 20 ans : 17	Moins d'un an : 0 Entre 1 et 5 ans : 1 Entre 6 et 10 ans : 2 Entre 11 et 15 ans : 3 Entre 16 et 20 ans : 1 Plus de 20 ans : 12
Nombre d'employé(e)s dans la compagnie	5 et moins : 27 Entre 6 et 20 : 3 Entre 21 et 100 : 0 Plus de 100 : 0	5 et moins : 12 Entre 6 et 20 : 4 Entre 21 et 100 : 2 Plus de 100 : 1

15. Le total n'atteint pas 30, car certaines personnes n'ont pas précisé leur relation avec les fabricants.

16. Le total n'atteint pas 19, car une personne a préféré ne pas répondre.

17. Le total n'atteint pas 19, car deux personnes ont donné des réponses invalides à cette question.

18. *Idem*

Les échantillons des deux provinces sont limités quant à la représentation de la diversité des acteurs du milieu de la réparation qui existent au Canada. Certains profils ou catégories d'entreprises de réparation sont sous-représentés, comme les personnes travaillant au sein d'entreprises franchisées et les personnes affiliées ou non à des fabricants, car elles ont été plus difficiles à rejoindre. Plusieurs autres acteurs sont actifs dans le milieu de la réparation au pays, comme les ateliers d'autoréparation, les entreprises ou organismes d'insertion professionnelle, les points de vente de pièces détachées, les fabricants, etc., mais seul(e)s des réparateurs et réparatrices travaillant au sein d'une entreprise ont été rencontré(e)s. De plus, cette étude n'a pas permis de rejoindre les diverses communautés ethnoculturelles et les personnes allophones qui font également partie intégrante du milieu de la réparation au pays en raison de la barrière de la langue. Des mesures spécifiques pour faciliter la participation de personnes issues de ces groupes, comme l'apport d'interprètes ou d'intervieweurs et d'intervieweuses provenant des milieux concernés, pourraient contribuer à pallier ces absences dans de prochaines études. Le taux de réponse au sondage mené en Colombie-Britannique est également faible, limitant la portée de ses résultats.

De plus, la comparaison entre les entrevues réalisées au Québec, soit une étude qualitative, et le sondage mené en Colombie-Britannique, soit une étude quantitative - avec des échantillons de tailles différentes - présente certaines limites. Les entretiens au Québec ont été plus exhaustifs que le sondage mené en Colombie-Britannique. Certains sujets, comme la relation avec la clientèle, ont donc été traités au Québec, mais n'ont pas été abordés en Colombie-Britannique, sans pour autant signifier que

ces enjeux sont absents dans cette deuxième province. Néanmoins, cette recherche utilisant des méthodes mixtes dans deux provinces différentes au Canada permet une certaine validation des constats faits, notamment en augmentant le niveau de confiance dans les interprétations lorsque les deux études arrivent aux mêmes résultats.

4. SONDAGE AUPRÈS DES CONSOMMATEURS ET CONSOMMATRICES

Pour avoir une meilleure compréhension de la perspective des consommateurs et consommatrices, un sondage web a été complété par un échantillon de 2 080 Canadiennes et Canadiens âgé(e)s de 18 ans et plus. Le questionnaire du sondage a été construit à l'aide des conclusions de la revue de la littérature et du sondage mené en 2016-2018 dans le cadre de l'étude d'Équiterre sur l'obsolescence. Cette collecte de données a été réalisée en ligne entre les 13 et 25 novembre 2021 par la firme MBA Recherche et portait sur les comportements des deux dernières années. Les données sont donc valides pour les années 2020 et 2021. Différents critères ont été appliqués afin de garantir la représentativité de ces caractéristiques et celle de divers groupes au sein de l'échantillon (âge, genre, langue, province, scolarité, revenu, taille du ménage, occupation, état civil, lieu de naissance et statut de propriété). À titre indicatif, un échantillon représentatif de même taille aurait une marge d'erreur maximale de +/- 2%, et ce, dans un intervalle de confiance de 95% (19 fois sur 20). L'analyse des résultats a été faite avec le logiciel SPSS.

Ce sondage pancanadien ayant été réalisé durant la pandémie de COVID-19, les résultats peuvent avoir été influencés par cette réalité (ex. changements dans les comportements d'achat et dans les dépenses). La compa-

raison des résultats avec le sondage réalisé en 2018 permet néanmoins d'atténuer ces distorsions. Comme dans tout sondage, le biais de désirabilité sociale peut également être présent, notamment en ce qui concerne les comportements d'achat et d'entretien des AEE. Le très faible nombre de répondantes et répondants provenant des territoires (Nunavut, Territoires du Nord-Ouest et Yukon), soit une seule personne, constitue une limite dans la représentativité du sondage, car les populations y habitant - majoritairement autochtones et Inuites - ne sont pas réellement représentées.

L'analyse du sondage présente également certaines limites, car seules des analyses univariées ont été réalisées. Aucun croisement entre diverses variables n'a été fait, ce qui aurait pu permettre de soulever des causalités. Les questions fermées du sondage sont également une limite, car elles ne permettent pas d'explorer en profondeur les comportements.

5. ENTREVUES AVEC LES CONSOMMATEURS ET CONSOMMATRICES

Afin de creuser davantage certains comportements en lien avec la réparation, des entrevues avec des consommateurs et consommatrices à travers le Canada ont eu lieu. La sélection des répondantes et répondants aux entrevues s'est faite à partir de la collecte du sondage pancanadien, par le biais d'une question sur la volonté de participer à une phase qualitative. Un total de 206 personnes ont manifesté un intérêt pour participer à cette phase de l'étude. Parmi ces dernières, des quotas ont été établis (genre, âge, langue, province, etc.) pour sélectionner un échantillon de 25 personnes le plus représentatif de la population canadienne. La

composition de l'échantillon pour cette étape de la recherche est la suivante :

- Genre (identification): 13 femmes et 12 hommes
- Âge moyen : 40 ans
- 15 propriétaires et 10 locataires
- Lieu de résidence : Québec (8), Ontario (4), Alberta (4), Colombie-Britannique (4), Nouvelle-Écosse (3), Nouveau-Brunswick (2).

Les entretiens ont été menés en français et en anglais au mois de février 2022. Ils ont été réalisés en ligne et enregistrés à des fins de transcription. La durée moyenne des entretiens était de 30 minutes. L'analyse de ces entretiens a été faite selon les quatre thèmes identifiés dans le guide d'entrevue : le bris ou la panne de l'appareil, les motivations à faire réparer, les freins à faire réparer et les leviers pour favoriser la réparation.

Étant donné que la participation aux entrevues était volontaire, les personnes ayant pris part à cette partie de la recherche étaient potentiellement davantage intéressées par la réparation et, par le fait même, plus portées à faire réparer leurs biens que le reste de la population canadienne. Toutefois, l'objectif de ces entrevues était de comprendre plus en profondeur le processus de réparation et n'avait pas nécessairement pour but de refléter les pratiques de la population générale en matière de réparation.

6. ANALYSE LÉGISLATIVE

Un recensement et une recherche exhaustifs de la législation à l'international en droit à la réparation ont été réalisés (Québec, Colombie-Britannique, Canada, Europe et États-Unis), en passant notamment par les tables de législations. À partir de ces informations, les mesures intéressantes à rete-

nir pour le Canada et les provinces ont été identifiées.

La démarche s'est basée sur la théorie juridique du juriste Alexandre Flückiger¹⁹. Selon cette dernière, devant un problème collectif, les questions suivantes doivent être posées :

- Devant ce problème, doit-on légiférer davantage?
- Est-ce que légiférer pour faire face à ce problème est un moyen utile?
- Quels sont les enjeux découlant du problème et auxquels la législation peut-elle remédier?

Ces dernières questions ont donc guidé cette portion de la recherche. Les différentes lois provinciales et fédérales canadiennes pertinentes à la mise en vigueur de ces mesures ont été analysées afin d'identifier les modifications et ajouts possibles à ces outils législatifs.

Les réflexions ont été bonifiées par des discussions avec différentes organisations impliquées dans la lutte à l'obsolescence programmée et les droits des consommateurs et consommatrices de même que sur des présentations dans le cadre d'un webinaire sur le droit à la réparation organisé au printemps 2022 par le *Berkley Center for Law and Technology*.

L'analyse juridique s'est également intéressée à des écrits en français et en anglais seulement. Ainsi, si des législations comprenant des dispositions en lien avec le droit à la réparation dans d'autres langues existent, elles n'ont pas pu être analysées, ce qui constitue une limite de cette méthode de recherche.

7. RENCONTRES AVEC LES PEUPLES AUTOCHTONES AU QUÉBEC

Avec l'aide de l'Institut de développement durable des Premières Nations du Québec et du Labrador (IDDPNQL), un contact avec des personnes travaillant dans la gestion des matières résiduelles au sein de communautés autochtones et villages nordiques au Québec a été établi. Les personnes ayant démontré un intérêt envers le sujet de la recherche ont ensuite été contactées directement par Équiterre afin de participer à une rencontre portant sur l'accès à la réparation des AEE dans leurs communautés et villages. Trois rencontres - en anglais et en français - avec un total de neuf personnes ont eu lieu au printemps 2022. Ces personnes occupaient un poste au sein de l'administration de la communauté ou du village et la plupart travaillaient directement dans le secteur de l'environnement et/ou de la gestion des matières résiduelles. Ces rencontres ont été guidées par trois questions :

- Quelles sont les initiatives de réparation pour les AEE dans vos communautés?
- Quels enjeux rencontrez-vous pour avoir accès à la réparation?
- Selon vous, quelles seraient les solutions qui permettraient d'améliorer cet accès?

Bien que les conclusions de ces discussions ne puissent pas être généralisées à l'ensemble des peuples autochtones vivant au Canada, elles constituent tout de même un point de départ afin d'entreprendre des actions concrètes ou davantage de recherches sur le sujet. Enfin, il est à noter que quelques personnes ayant pris part à ces rencontres n'étaient pas autochtones. Des discussions impliquant exclusivement des personnes autochtones devraient donc avoir lieu pour mieux refléter les enjeux vécus par ces populations.

19. Selon son ouvrage : «(Re)faire la loi - Traité de logistique à l'ère du droit souple».